

L'équipe salariée

- Carole GUILHAUMAUD, déléguée
- Céline MÉNAGER, chargée de la formation,
- Martin COUILLET, coordinateur juridique

Le bureau

- Bernard LACHARME, Président
- Caroline GERARD, Vice-présidente
- Jean_Michel DAVID, Vice-Président
- Jean-Manuel ALCAIDE, Secrétaire
- Walter SURGET, Trésorier
- Thierry CUYAUBERE, Trésorier
- Yves BAISE

Nous contacter :

Informations sur le DALO : contact@assodalo.org

Questions administratives : administration@assodalo.org

Formations : formation@assodalo.org

Nous rejoindre :

S'engager comme bénévole, devenir adhérent,
contribuer financièrement

Réseaux



associationd
alo



Association
DALO



Association
DALO



**PROMOUVOIR LE
DROIT AU LOGEMENT
OPPOSABLE**

Notre démarche

Indispensable à une vie digne, le logement est un droit fondamental inscrit dans la Constitution française. La loi du 5 mars 2007 instituant le Droit Au Logement Opposable a identifié l'État comme garant de ce droit pour toute personne en difficulté.

Alors qu'il reste encore trop méconnu de ceux qui peuvent s'en réclamer et de ceux censés l'appliquer, la mission de l'Association DALO est de le promouvoir auprès de toutes et tous.

54

Bénévoles

59

Adhérents

29

Formations
en 2025

4500

Visites par
mois sur le
site internet

L'Association DALO est membre du Collectif des Associations pour le Logement, de la FEANTSA et du Haut Comité pour le Droit au Logement.

Nos principaux partenaires

- ATD Quart monde
- Croix Rouge
- FAPIL
- Fédération des Acteurs de la Solidarité
- Fondation pour le Logement des Défavorisés
- Fondation Armée du Salut
- Fondation de France
- Habitat et Humanisme
- Secours Catholique
- SNL
- UNCLLAJ

Nos Actions

La formation

Certifiée Qualiopi depuis décembre 2021, l'association dispense des formations à destination de l'ensemble des acteurs du droit au logement : les membres des commissions de médiation, les travailleurs sociaux, les avocats, les bénévoles associatifs, les agents de l'État et des collectivités, les écrivains publics, etc.

- Les formations en sous-traitance : nous intervenons, à la demande d'autres organismes de formation, sur des sessions de formation spécifiques dédiées au DALO et au DAHO.
- Les formations en intra : nous élaborons avec vous, une session de formation répondant aux besoins précis de votre association, structure ou organisme et de votre équipe.
- Les formations interprofessionnelles : dispensées uniquement en visioconférence, ces formations réunissent des acteurs de différentes associations, structures ou organismes.
- Les formations en E-learning : un programme 100% en ligne, conçu pour s'approprier la procédure DALO à son rythme.

L'information

A travers notre site internet, une adresse mail dédiée, une lettre mensuelle d'information et les réseaux sociaux, nous informons, de façon ciblée, les personnes en difficulté de logement ainsi que toutes celles qui leur viennent en aide ; de façon large, toute personne à la recherche d'information sur le DALO (grand public, acteurs du logement, élus, médias...).

Le soutien

Nous soutenons la mise en place de permanences d'accès au droit au logement, apportons notre expertise aux comités de veille DALO, répondons aux questions juridiques des bénévoles et professionnels qui accompagnent les personnes mal logées et animons des rencontres et des échanges entre ces acteurs. Nous pilotons une permanence inter-associative à Paris.